



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musée de l'Histoire de France

Question écrite n° 93000

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le projet de création d'un musée de l'Histoire de France annoncé en 2009 par le Président de la République. Aussi, elle souhaiterait connaître l'avancée de ce projet.

Texte de la réponse

La création de la Maison de l'histoire de France a été annoncée par le Président de la République le 12 septembre 2010. Elle est d'ores et déjà une réalité institutionnelle, constituée d'une association de préfiguration, installée dans le quadrilatère des Archives nationales et composée d'une équipe de six personnes et d'un comité d'orientation scientifique de vingt membres, installé le 13 janvier 2011. L'association et le comité d'orientation scientifique travaillent actuellement dans différentes directions : les modalités d'association à la future Maison des neuf musées nationaux d'art et d'histoire appelés à en constituer le socle, la répartition des espaces avec les occupants actuels du quadrilatère des Archives nationales, la définition de la politique scientifique et culturelle de la Maison, la conception de la galerie permanente de l'histoire de France et la préparation de l'exposition de préfiguration qui doit avoir lieu au début de l'année 2012.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93000

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 2010, page 12134

Réponse publiée le : 22 mars 2011, page 2750